

Procès verbal du conseil d'école
du jeudi 9 novembre 2017 18h-20h

Présents:

IEN : Mme Raybaud-Antonelli

DDEN : Mme Morot-Sir

Enseignants : Mme Bernard (directrice et CM1), Mme Meynet (CM2), Mme Moireau (CE2/CM1), Mme Lagiewka (CP), Mme Bacar (CE2), Mme Castry (CE1), Mme Legaillard (CP/CE1)

Mairie : M. Fargeot (maire), Mme Huche (adjointe au service scolaire)

Représentants des parents d'élèves : Mr Deflorenne, M. Hamdaoua, Mme Renard, Mme Corseaux, Mme Coïa, Mme Menacer et Mme Danet

Absents excusés : Mr Touet (représentant des parents d'élèves), Mme Figueiredo (1/4 temps de Mme Bernard)

Présentation du nouveau comité des représentants des parents d'élèves après résultats des élections du 9 octobre 2015 :

► Résultats des élections du vendredi 13 octobre 2017

Comme chaque année, les élections se sont effectuées par correspondance. Une seule liste s'étant présentée, elle a été élue avec un taux de participation de 49,2 % . (292 inscrits, 144 votants, 21 bulletins blancs ou nuls)

Le nouveau comité est composé de 7 parents titulaires et une suppléante .

Félicitations aux parents d'élèves élus.

► Rentrée 2017 : effectifs et équipe pédagogique

Une rentrée avec 6 classes le lundi 4 septembre. L'école était placée sous surveillance pour une ouverture en attendant la validation de notre inspectrice et de la direction académique. Seconde rentrée le vendredi avec une structure définie permettant d'accueillir d'autres inscriptions sans trop surcharger les classes .

Actuellement, nous avons un effectif de 170 élèves (+2 nouvelles inscriptions prévues) avec des départs et arrivées qui se sont relayés depuis le début de l'année scolaire. ◊CP : 26 (Mme Lagiewka), ◊CP/CE1 : 24 = 16 CP + 8 CE1 (Mme Gallut, en congé maternité, remplacée actuellement par Mme Legaillard) ◊CE1 : 25 (Mme Castry) ◊CE2 : 20 (Mme Bacar : lundi et mardi et un poste ZIL qui couvre le jeudi et le vendredi car Mme Marie qui devait revenir de son congé maternité prolonge son arrêt avec un congé parental) ◊CE2/CM1 : 21 = 16 CE2 + 5 CM1 (Mme Moireau) ◊CM1 : 26 (Mme Bernard) ◊CM2 : 28 (Mme Meynet)

Point sur les remplacements successifs sur le mi-temps notamment :

Les parents sont inquiets de cette situation qui dure depuis 3 ans car 2 postes se trouvent « bloqués » par des titulaires : un qui est en long arrêt maladie et l'autre qui est « détaché » sur un poste de conseiller pédagogique.

Ils ont donc besoin de réponse (textes?) Mme l'inspectrice explique qu'elle entend bien les inquiétudes des parents et que son rôle prioritaire est de s'assurer qu'il y ait un enseignant dans chaque classe. Elle a ainsi mis sur de longs arrêts des remplaçants ZIL qui à la base ne devraient être que sur des remplacements courts. A savoir : sur la circonscription, il y a 14 remplaçants pour 31 classes (= 6000 élèves) Sur 14 ZIL, 4 sont en arrêt maladie et les 10 autres sont placés sur des longs arrêts. De ce fait lorsqu'un remplaçant est lui même malade ; on se retrouve au bout d'une chaîne et Mme l'inspectrice téléphone alors à toutes les circonscriptions aux alentours pour qu'on leur « prête » un de leur remplaçant disponible qui peut alors venir de très loin.

Madame l'inspectrice explique qu'une commission s'occupe des arrêts pour longue maladie ; elle n'a pas le droit de contacter l'enseignant absent et n'a pas à juger de la validité de l'absence d'un enseignant.

Administrativement, l'enseignant en long arrêt maladie a le droit de redemander chaque année son poste sur l'école lors du mouvement et comme il a une certaine ancienneté qui lui donne un barème élevé ; il obtient à chaque fois le poste.

Madame l'inspectrice va se renseigner sur le statut de l'enseignant, alerter le médecin de L'EN pour avoir une vision plus claire de la situation, savoir où on en est.

Malheureusement il y a des leviers qui ne relèvent pas de son domaine de compétence, et donc elle ne peut pas donner de solution à tous ces problèmes. A l'heure d'aujourd'hui, elle fait au mieux afin de pourvoir les classes dès qu'il y a une absence.

Elle entend les parents et leurs colères, elle s'engage à se renseigner sur les postes instables pour l'année prochaine.

Mr le maire propose avec l'appui des parents de faire un courrier au directeur académique afin d'avoir un éventuel appui pour remédier à ce « blocage » de poste.

Les représentants de parents d'élèves demandent de privilégier les CE2 pour les APC . Mme Bernard rappelle que les APC ne sont pas des prolongations de cours, ni des études.

Il y a 3 postes vacants à l'école : 3 dont 2 « bloqués »

L'ouverture de la septième classe offre la possibilité d'avoir un titulaire à la rentrée prochaine.

Par contre : en ce qui concerne le poste de CPC détaché pour 1 an = soit il réintègre son poste soit il passe la certification pour être CPC et peut ainsi laisser le poste vacant ; soit il continue à faire fonction CPC pendant une nouvelle année...

Poste longue maladie = pas de solution à ce jour

L'équipe enseignante sera vigilante sur la composition des futures classes pour que certains élèves trouvent une stabilité bien que c'ait été le cas cette année mais c'est un concours de mauvaises circonstances qui font que certains élèves pâtissent de cette instabilité des enseignants.

➤ Règlement intérieur de l'école : consultation des avenants et approbation

⑩ Présentation de la charte de l'utilisation des systèmes d'information en milieu scolaire par les adultes. Il sera annexé au règlement de l'école.

⑩ Une charte de l'élève sera présentée et surtout étudiée en classe sur l'utilisation du numérique.

Pas de changement dans le contenu cette année mis à part les changements de rythmes et les nouveaux horaires.

Le règlement intérieur est approuvé à l'unanimité.

Un exemplaire a été communiqué à chaque famille afin qu'il soit lu et commenté avec leur enfant puis signé.

➤ La prise en charge de la difficulté scolaire

- Évaluations d'entrée en CP sont devenues nationales depuis cette année.

Ces évaluations sont des évaluations diagnostiques. Le but est de permettre d'identifier les difficultés potentielles de chaque élève et, ainsi, de mettre en place une réponse adaptée.

L'ensemble a de très bons résultats malgré des enfants allophones ou qui n'ont jamais été scolarisés auparavant. (75,6% en français et 81,1% en mathématiques)

Le système de notation (ou bon ou pas bon) = fait chuter les résultats (ex : si dans un même exercice, il y a 2 bonnes réponses sur 3, ce ne sera pas validé). Il faut donc relativiser les pourcentages.

Par contre, pour un certain nombre d'élèves ont été repérés des soucis surtout dans le graphisme : motricité fine ; repérage dans la feuille. Pour cette raison, les activités pédagogiques complémentaires vont se centrer sur ces compétences en remédiation lors de la seconde période.

- Évaluations nationales CE2

Les enseignantes ont constaté qu'il y avait énormément d'items à évaluer ce qui a créé une fatigabilité certaine pour les élèves lors des passations. Nous constatons que les items à consignes multiples entraînent une chute des résultats.

Ce qui est à retravailler conforte notre choix des axes prioritaires dans notre nouveau projet d'école. (Étude de la langue avec notamment les règles d'accords et l'emploi des temps dans les diverses productions d'écrits + mesures et grandeurs en mathématiques)

- Les membres du Réseau d'Aides Spécialisées aux élèves en Difficulté (RASED) apportent l'appui de leurs compétences aux équipes pédagogiques des écoles. Ils les aident à analyser les situations, à reconnaître et prendre en compte les besoins des élèves et à construire des réponses adaptées.

Ils contribuent aussi à l'élaboration et à la mise en œuvre des plans d'accompagnement personnalisés (PAP) et au suivi des projets personnalisés de scolarisation (PPS).

Les aides spécialisées visent à prévenir et remédier aux difficultés scolaires qui résistent aux aides que les enseignants des classes apportent à leurs élèves.

Des conseils de maîtres de cycle se sont tenus afin de présenter les différents élèves à besoin particulier et réfléchir aux aides adaptées à mettre en place en concertation avec notre psychologue scolaire : Mme Ascarateil.

- les Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) ont été axées lors de la première période sur la compréhension de consignes et la compréhension de textes ainsi que la lecture.

➤ Projet d'école 2017/2020:

Le nouveau projet d'école a été validé en juin 2017 par l'inspecteur de l'éducation nationale.

Il a été écrit à partir de constats sur les résultats notamment des évaluations CP et CE2. Les productions d'écrit souffrent d'erreurs récurrentes de syntaxe et de respect des règles orthographiques sur les deux cycles et subsiste une grande disparité du bagage lexical.

Nous sommes également amenés depuis plusieurs années à gérer l'arrivée d'enfants allophones, qui la plupart du temps n'ont jamais été scolarisés avec une prise en charge restreinte de notre collègue UPE2A= unité pédagogique pour élèves allophones arrivants (1h15/semaine)

Dans le domaine mathématiques, c'est en grandeurs et mesures que les résultats ont été en chute.

L'objectif global est de garantir, pour chaque élève, l'acquisition des savoirs fondamentaux - lire, écrire, compter, respecter autrui.

Dans cette optique, nous allons mener en classe des rituels d'écriture sous forme de jeux afin de produire tous les jours des écrits courts. (Boogle, défi scrabble, phrase du jour à enrichir...) ; utiliser la dictée négociée, dictée-copie... afin de leur donner des stratégies et qu'ils puissent observer les fréquences et régularités orthographiques pour réinvestir ensuite leurs connaissances dans les différents types d'écrits.

Nous allons mettre en place également un outil commun : un cahier de production d'écrits contenant un lexique ou imagier pour le début de l'année en déclinant les différents thèmes étudiés.

Un code commun d'autocorrection est mis en place du cycle 2 au cycle 3 afin que les élèves se repèrent plus facilement en passant d'un enseignant à l'autre.

Dans le domaine des mathématiques et plus particulièrement en grandeurs et mesures, nous comptons mettre les élèves davantage in situ par le calcul de distances parcourues au cross ou autre course, de sauts en longueur... ou en atelier cuisine pour l'utilisation des contenances et des masses.

Notre troisième axe est : adapter les réponses pédagogiques aux besoins des élèves en grandes difficultés scolaires.

Nous tenterons de créer une « mallette pédagogique » d'outils pour l'accueil des élèves allophones avec des jeux, des imagiers et des logiciels leur permettant de s'entraîner à utiliser la langue française mais cela reste extrêmement compliqué à gérer au sein d'une classe.

Poursuite du conseil d'élèves :

Organisation de conseil de classe bimensuel après élection des délégués qui aura permis de travailler sur les règles électorales, sur leurs droits et leurs devoirs.

Ce conseil de classe préparera le conseil d'élèves mensuel durant lequel les délégués exposeront les points discutés dans leur classe. Nous établirons également un lien avec les futures élections du conseil municipal des enfants (ouvert aux élèves de CM1 et de CM2)

Parallèlement, auront lieu plus ponctuellement des conseils de coopérative afin de les impliquer dans les achats pour les divers projets de classe ou de l'école.

► Projets de classe et premières prévisions de sorties

Différentes actions vont être menées au cours de cette année par l'équipe pédagogique afin de fédérer tous les élèves de l'école dans des projets communs.

Une exposition de travaux artistiques des élèves se tiendra le vendredi 15 décembre au complexe polyvalent lors de la fête organisée par l'équipe d'animation de la mairie.

Nous reconduisons le carnaval. Samedi 7 avril 2018 ? Le défilé dans les rues n'a pas permis l'année dernière à tous les enfants de profiter de la musique en début de défilé, ni d'assister aux différentes prestations des classes. Un défilé davantage sur une place serait souhaité. Étant donné que la place sera en travaux : Mr le maire propose éventuellement le parc de la maternelle ou les huit arpents. C'est à redéfinir en fonction des normes de sécurité à suivre.

Enfin, un spectacle de fin d'année scolaire est en cours de réflexion afin d'y intégrer toutes les classes. Nous partirions de saynètes qui seraient ensuite déclinées en diverses expressions artistiques : chants, danses, mimes, montages photographiques...

L'équipe d'animation d'Andilly se joindra à nous en s'occupant des décors, costumes et accessoires durant les ateliers de la pause méridienne.

Afin d'établir un lien plus régulier avec les familles, Mme Bernard souhaiterait créer un blog pour l'école afin que les diverses actions menées dans les classes puissent y être présentées sous forme d'articles et photographies.

Ceci permettrait également d'utiliser l'outil informatique.

Parallèlement, s'ajoutent des actions dans les classes. D'autres sont déjà en place, d'autres sont à venir.

Ex : La classe de CP fait la fête des 100 jours : Depuis le premier jour d'école, les élèves de CP comptent les jours de classe, des jeux de numération s'organisent autour de cela permettant ainsi de façon ritualisée et ludique d'amener à maîtriser la numération décimale. Puis le 100^{ème} jour, la journée est banalisée autour de jeux mathématiques (présenter sa collection personnelle de 100 objets, pyramide...)

Les élèves de la classe de CP/CE1 vont réaliser collectivement une production littéraire et plastique. Cette production prendra la forme d'un abécédaire des arts mêlant textes et illustrations.

Les élèves de la classe de CE1 organisent un atelier cuisine toutes les fins de période.

Prévisions de sorties ? A ce jour, nous ne pouvons encore vous donner les destinations de sorties car sommes en réflexion. Nous avons contacté une troupe théâtrale et attendons leur réponse.

Vous aimerions reconduire l'animation Kapla de l'année dernière qui avait fédéré tous les enfants pour la création de constructions gigantesques mais c'est une animation très demandée.

En lien avec la mise en place du parcours d'éducation artistique et culturel, nous axerons nos sorties autour des lieux culturels du Val d'Oise et sur Paris. (ex : Musée van Gogh, cité de la musique et ses ateliers...)

A ce jour, rien n'est encore programmé. Nous devons optimiser l'utilisation des cars d'autant plus en ayant 7 classes. Les normes de sécurité imitent les sorties car par exemple les repas doivent se faire dans des lieux couverts.

Comme chaque année, les classes de CM1, de CM2 et CE2/CM1 sont inscrites pour participer au tournoi mini-hand au CDFAS d'Eaubonne qui aura lieu en juin 2018. Les classes sont engagées à produire des affiches défendant les valeurs de ce sport.

Pas de classe de découverte prévue pour cette année.

► Point sur le parc informatique : son utilisation et son « futur »

Les ordinateurs ont été répartis dans les classes. L'année dernière il y a eu de nombreux blocages et dysfonctionnements et des problèmes de maintenance. Une nouvelle société prend désormais en charge la maintenance des ordinateurs et des TNI. Si de nouveaux achats devaient être effectués, les tablettes seraient adaptées à un fonctionnement en classe. (avec un coût nettement

inférieur aux ordinateurs portables)

Tous les témoignages convergent sur les qualités de la tablette numérique en milieu scolaire. Sa rapidité de mise en œuvre, son autonomie, sa légèreté, sa simplicité d'utilisation, sa mobilité modifient l'organisation et l'usage des TICE dans la classe.

Avec les TNI, le numérique est intégré à l'enseignement et son adoption en classe s'accompagne peu à peu de nouvelles pratiques pédagogiques. Des formations commencent à se développer.

L'utilisation de tablettes mobiles permettrait le travail en petits groupes, l'apprentissage par projets et une personnalisation de l'enseignement.

► Organisation du temps périscolaire

⇒ quelle est l'organisation périscolaire entre 11.30 et 13.30? Est-ce que des activités sont prévues

150-160 enfants restent au restaurant scolaire pour 5 animateurs+ Françoise bibliothécaire. Évidemment, la disparition des NAP ne permet pas de maintenir les ateliers qui existaient l'année dernière. Toutefois, l'équipe d'animation poursuit des actions durant la pause méridienne.

Après le déjeuner les enfants ont ½ heure d'atelier.

⇒ Un spectacle de fin d'année est-il prévu ?

Il n'y aura pas un spectacle de Noël proprement dit mais le vendredi 15 décembre aura lieu « Fort Andilly » au complexe polyvalent. Des informations plus précises vont être communiquées ultérieurement.

En fin d'année scolaire, aura lieu le spectacle préparé par l'équipe enseignante auquel auront participé les animateurs sur les temps des ateliers du midi pour la confection des décors, costumes et accessoires.

► Travaux

1. Point sur le réaménagement de la nouvelle classe et sur la création d'une extension de l'école.

La nouvelle classe a été repeinte et le cloisonnement de l'ancien bureau de la directrice a été démonté de manière à récupérer la totalité de la superficie de la salle. Un tableau numérique doit y être livré.

En fonction des capacités, Mr le maire et ses adjoints réfléchissent à l'extension de l'école.

2. Travaux d'aménagement de la place du village :

Le planning sera transféré à tous les Andillois. Préparation du chantier début décembre avec différents phasages jusqu'en septembre. La circulation va donc être modifiée selon les périodes. Mr le maire privilégiera les travaux sur des horaires autres que lors des entrées et sorties de l'école.

Date du prochain conseil d'école : **Jeudi 8 mars 2017**

Gwénaëlle BERNARD, directrice